

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26059330***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

27 AVR. 2026**Greffe****N° d'entreprise : 0478 070 339****Nom****(en entier) : NAZMI****(en abrégé) :****Forme légale : SRL****Adresse complète du siège : Rue Chapelle Sainte Anne 24 - 1457 Walhain****Objet de l'acte : Nomination et démission administrateur**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 01 septembre 2025.

"Le président expose ce qui suit :

I. Ordre du jour :

1. Nomination et démission administrateur

II. Vérification de la régularité des convocations

Tous les actionnaires étant présents ou représentés à l'assemblée, il n'est pas nécessaire de vérifier l'accomplissement des formalités légales pour la convocation de cette assemblée.

III. Constatation de la régularité de l'assemblée

L'exposé du Président est reconnu exact par l'assemblée qui se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

1. Nomination et démission administrateur

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires acte la démission de l'administrateur actuel, à savoir la société Antemax, numéro d'entreprise 0653.768.122, représentée par Monsieur Alain Leeman. Elle lui donne décharge pour l'exercice de son mandat pour l'exercice en cours.

L'assemblée procède immédiatement à la nomination de la société Aolia, sise rue Sainte Anne 24 à 1457 Walhain, numéro d'entreprise 1026.316.220 comme administrateur non-statutaire, pour une durée indéterminée. Le représentant de la société est Monsieur Alain Leeman.

La société Aolia, ici présente et représentée par Monsieur Alain Leeman, déclare accepter et faire élection de domicile au siège de la société pour toutes les affaires relatives à l'exercice de ce mandat. Le mandat est exercé à titre onéreux."

**Le président
Leeman Alain**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).